

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018 à 19H00

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur FONTENEAU ayant donné pouvoir à Mr HUET

Madame GOUBERT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès verbal.

Monsieur le Maire propose de rajouter un point supplémentaire :

- Modification des statuts du SIVUVE

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 07 Mars 2018

Le compte-rendu de la séance du 07 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

2) Vote du Budget Primitif 2018

La Commission des Finances s'est réunie le Jeudi 22 Mars 2018.

L'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement de l'année 2017 sont portés au budget.

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2018 au Conseil Municipal qui l'examine avec attention.

La section de fonctionnement s'équilibre à : 612 798,43 €

La section d'investissement s'équilibre à : 322 763,00 €

Le Budget Primitif 2018 est adopté à l'unanimité.

3) Vote des taxes directes locales pour l'année 2018

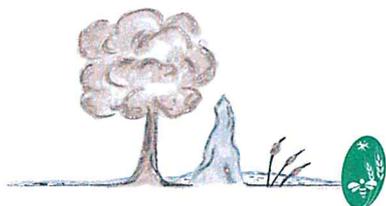
La Commission des Finances s'est réunie le Jeudi 22 Mars 2018. Celle-ci a constaté, encore une fois des baisses de dotations de l'état. La Dotation Globale de Fonctionnement a été divisée par dix en cinq ans.

Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecy

1, rue Georges Bercher - 91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE

Téléphone : 01 64 99 52 17 - Télécopie : 01 64 99 33 46 - Courriel : prunaysuressonne@orange.fr

www.prunaysuressonne.fr



La Commission des Finances, à l'unanimité, propose au Conseil Municipal d'augmenter l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 fourni par la Direction Départementale des Finances Publiques.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de voter les taux suivants pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation	15,39 %	(inchangé)
- Taxe foncière sur le bâti	8,36 %	
- Taxe foncière sur le non bâti	55,18 %	(inchangé)

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4) Modification des statuts du SIVUVE

Monsieur le Président du SIVUVE propose une modification des statuts précisant clairement la prise des compétences du Syndicat : Restaurant, Garderie et Transports.

Le Conseil Syndical du 9 avril 2018 a donc voté cette modification. Il demande aux Communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de bien vouloir approuver ou désapprouver cette demande.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5) Questions diverses

5.1 - Déchetterie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu une information du SIREDOM concernant le tonnage dans le réseau des éco-centres.

En effet, à partir du 2 avril les déchetteries n'accepteront que 4 tonnes d'apports par an tous déchets confondus au lieu de 8 tonnes.

Cette information sera relayée auprès de la population.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h50.

Le Maire,
Patrick PAGES



Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecy